

LE THOULT TROSNAY

Ce village est un ancien site clunisien, c'est en 1171 que les moines de l'abbaye de Gaye, sous la direction de Cluny, fondent le prieuré Notre Dame qui perdura jusqu'en 1780.

Belin et Les Pisserottes sont des hameaux de cette commune.

L'ancien propriétaire des lieux, M. Homais, a réalisé de nombreuses sculptures d'animaux, en bois et en fer, qui vous accompagneront le long du chemin. Les découvrirez-vous toutes? A l'entrée du bois, d'autres réalisations vous surprendront.



Cette allée couverte se compose de 2 rangées de 4 piliers en grès ou en meulière. Elle mesure 1.30m de large sur 1.40m de haut et est longue de 5.30m. Elle date du Chalcolithique, soit environ 2300 ans avant notre ère. Classée aux Monuments historiques en 1930.



Le Petit-Morin prend sa source dans les Marais de St-Gond et se dirige vers l'ouest. C'est au bout de 86,3 km qu'il rejoint la Marne à La Ferté-sous-Jouarre.

Le lavoir de Bannay est restauré à l'ancienne. À l'intérieur, on y trouve encore deux repose-genoux ou carrosses.



Les gîtes du Reclus. Dépendances d'un domaine cistercien dont l'abbaye subsiste.

CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau, un léger en-cas (barres de céréales...), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien pour éviter les ampoules.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détritres. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL - 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20



L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR) vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr site : www.montmirail-tourisme.eu



Document réalisé par l'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région, en partenariat avec la Mairie du Thoult-Trosnay et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

